

Le courrier de la Lesse



Le Contrat Rivière de la Lesse ASBL

A : Rue de Préhyr 12F - 5580 Rochefort ☎ : 084 / 22 26 65

✉ : info@crlesse.be 🌐 : www.crlesse.be 📺 : www.facebook.com/crlesse

N° 174

Septembre
2024

Actions résolues



Mur berge droite avant réparation

Mur berge gauche avant réparation

Seuil avant réparation (2021)

Levée d'un obstacle à la libre circulation des poissons dans la Masblette et travaux de stabilisation (Fourneau St-Michel - CRIE)

Suite à un précédent inventaire et en lien avec notre plan annuel d'action, des travaux consistant à retirer une dalle en béton et à effectuer le rempiètement du mur aval de la passerelle sur la Masblette ont pu être effectués. Ce dernier avait été fragilisé suite aux importantes inondations en 2021. Le passage et les abords sont maintenant sécurisés.



Mur berge droite après réparation

Mur berge gauche après réparation

Seuil après restauration



Le raton : un animal mignon... pas tant que ça !

Le raton laveur ou *Procyon lotor* en latin, est un animal que de plus en plus de gens rencontrent : il n'est pas rare de le voir dans les jardins, sur les terrasses et même en pleine ville. Cette espèce devient inévitable dans nos paysages.



Le raton est une **espèce exotique originaire d'Amérique de Nord qui s'est trop bien adaptée chez nous depuis les années 1980** : il s'attaque aux volailles et aux nichées d'oiseaux, vandalise les poubelles, pille les garde-manger, s'installe dans les greniers... bref, les problèmes de cohabitation avec lui sont nombreux.

S'il a une préférence pour les bords de cours d'eau et les forêts feuillues riches en cavités arboricoles où il s'abrite volontiers, il s'adapte aisément à d'autres environnements et prospère sans problème dans les milieux urbanisés.

Le raton laveur est un mammifère gris de la taille d'un gros chat. Son masque noir et sa truffe sombre contrastent avec son visage blanc. Sa longue queue épaisse porte des anneaux noirs.

Grand opportuniste, excellent grimpeur et nageur, ce prédateur omnivore se nourrit de tout ce qu'il trouve et cela pose problème pour nos espèces indigènes : oiseaux, amphibiens, chauve-souris dont il dévore les œufs ou les jeunes.

Pour ses gîtes, le raton peut aussi bien s'abriter dans des arbres creux, des souches, les cavernes et également dans des terriers abandonnés, des granges ou des hangars.

SURTOUT NE LES NOURRISEZ PAS ! Même s'ils vous approchent, il ne faut jamais toucher ni apprivoiser les ratons laveurs, vous risquez de voir proliférer ces animaux chez vous.



Actu : Less'entiel de l'info

Des conseiller·ère·s de terrain dédié·e·s à la protection des sols contre l'érosion

L'érosion hydrique est un phénomène naturel qui touche particulièrement les sols agricoles en Wallonie. Lors des fortes pluies, les particules de sol se détachent et créent des coulées de terre qui provoquent des dégâts et engendrent, sur le long terme, une baisse de productivité des parcelles agricoles. Il existe pourtant de nombreux moyens d'action qui permettent aux agriculteur·rice·s de protéger leurs sols et lutter contre l'érosion:

- **Les actions agronomiques visent à améliorer la stabilité structurale des sols afin de minimiser le détachement des particules de sol :** apport en matières organiques, adaptation des rotations, réduction des longueurs de pente et ruptures d'assolement, intercultures longues, travail du sol simplifié, etc. Ces ajustements sont à mettre en action en priorité car ils améliorent le comportement des sols en cas de précipitations et leur résilience face aux aléas climatiques.
- **Les aménagements hydrauliques ont pour but de ralentir et rediriger le ruissellement des pluies :** bandes enherbées, haies, zones d'immersion temporaire, barrages filtrants, fossés intra-parcellaires, noues, fossés-talus, mares-tampons, bassins de rétention, etc.

Un accompagnement personnalisé...

Si de nombreuses solutions existent, elles sont parfois complexes à mettre en œuvre. Le gouvernement wallon a donc confié une nouvelle mission à l'asbl Natagriwal pour développer un service de conseil en protection des sols contre l'érosion au service

des agriculteur·rice·s. Cette nouvelle équipe de conseillers de terrain sera active sur l'ensemble de la Wallonie afin d'accompagner les agriculteur·rice·s dans leurs démarches de protection des sols.

Le service d'accompagnement offert par les conseiller·ère·s Natagriwal inclut :

- un diagnostic du risque érosif des parcelles,
- une analyse de terrain des différentes solutions et subsides associés,
- la mise en place et le suivi des solutions concertées et adaptées,

... au service du monde agricole.

Qui peut bénéficier d'un encadrement individuel gratuit par les conseiller·ère·s « protection des sols » de Natagriwal ?



Tous les agriculteurs et les agricultrices soucieux de protéger leurs sols contre l'érosion et les coulées de terre.

Dès à présent, les conseiller·ère·s interviennent auprès des agriculteur·rice·s identifié·e·s dans les sites étudiés par GISER (Gestion Intégrée Sol-Erosion-Ruissellement) à la demande du Service Public de Wallonie. Natagriwal contacte directement les agriculteur·rice·s des bassins versants concernés et initie une concertation avec les acteurs locaux afin

de trouver des solutions à la hauteur des enjeux.

Tous les agriculteurs intéressés par la thématique de protection des sols peuvent bénéficier d'un encadrement individuel gratuit dès maintenant. Ils peuvent prendre rendez-vous avec le/la conseiller·ère de leur région au 0497/05.46.50 ou via le site web natagriwal.be.

Source : Natagriwal

Les Contrats de Rivière de Wallonie
vous informent dans le cadre de la
Convention « Culture du Risque d'Inondations »



Les Contrats de Rivière s'informent et se forment sur les aménagements verts ayant un rôle important dans la lutte contre les inondations

Il y a quelques semaines, les Contrats de Rivière de Wallonie, et plus particulièrement, les chargés de mission Inondation (dont fait partie Caroline Michaux pour le CR Lesse), ont **visité le jardin de pluie de Gembloux Agro-Bio Tech de l'Université de Liège**.

Ce jardin fait partie du projet WASABI (Plateforme **W**Allonne de **S**ystèmes innovants en **A**griculture et **B**iodiversité urbaine) basé sur l'enseignement et la recherche dans le domaine de l'agriculture urbaine. On y retrouve notamment, des serres et des toitures végétalisées, une friche dirigée, une parcelle expérimentale maraîchère, un verger et une surface maraîchère partagée et le jardin de pluie. Ce dernier est un lieu expérimental de gestion hydraulique d'un espace urbain.



Mais qu'est-ce qu'un jardin de pluie ? C'est un lieu combinant différents aménagements afin de ralentir, stocker, infiltrer et évaporer les eaux pluviales tout en fournissant des services à la biodiversité, au paysage et aux loisirs ! C'est donc un **lieu multifonctionnel en milieu urbain** ! De plus, les aménagements réalisés dans la lutte contre les inondations sont aussi efficaces afin d'atténuer les phénomènes de sécheresse par la valorisation et la réutilisation des eaux de pluies.

A savoir que les **aménagements verts, encore timides dans nos paysages urbains, peuvent être une solution alternative efficace pour la gestion des eaux pluviales en milieu urbain, tout en fournissant des refuges pour la biodiversité et des lieux de détente pour les citoyens**. Ces aménagements sont une adaptation

urbaine à prendre en compte afin de faire face au changement climatique et à l'imperméabilisation des sols accélérant le phénomène de ruissellement.

Nous tenons à remercier le bureau d'étude Green SURF pour son accueil et sa présentation !

Pour plus de renseignements :

https://www.wasabi.uliege.be/cms/c_9087407/fr/wasabi-a-propos

<https://www.green-surf.com/references/wasabi-plateforme-de-recherche-et-de-demonstration/>

Et si on déconnectait nos gouttières ? Une action qui permet de gérer de manière durable nos eaux pluviales suggérée par Idelux Eau & Environnement



Aujourd'hui, la plupart des eaux de pluie tombant sur nos toits sont dirigées directement vers les égouts. Or, le mélange des eaux usées et des eaux propres sont parfois source de problèmes :

- saturation du réseau d'égouttage ;
- surcharge des collecteurs et débordement des déversoir d'orage ;
- réduction de l'efficacité des stations d'épuration (dilution des eaux usées).

Dès lors, certaines actions peuvent contribuer à gérer plus durablement notre or bleu en travaillant directement sur l'endroit où les eaux de pluie tombent, comme la déconnexion des gouttières.

Les avantages peuvent dès lors être nombreux :

- recharge des nappes phréatiques,
- hydratation de la végétation,
- lutte contre les îlots de chaleur,
- réduction de la consommation d'eau potable,
- réduction du risque d'inondation.

Pour ce faire, il faudra néanmoins s'informer sur certaines étapes et solutions complémentaires à mettre en œuvre : analyser les dispositifs, déconnexion, évacuation des eaux (via noues et jardins de pluie, citernes, tranchées ou massifs

drainants, etc.). Plus d'informations via : <https://www.idelux.be/fr/la-gestion-des-eaux-pluviales-la-parcelle>

Sources : Brochure Idelux Eau « Et si on déconnectait nos gouttières ? » - 2024

Saviez-vous que ?

WC et avaloirs: pour des canalisations en pleine forme, trions à la bonne norme!

A l'échelle des bassins versants de la Lesse et de ses affluents, près de 80% de la population se trouve en zone d'assainissement collectif (raccordement de votre maison à un égout pour acheminement vers un collecteur et une station d'épuration existante ou à venir). Le reste est dans ce qu'on appelle une zone d'assainissement autonome (l'épuration y est à charge du citoyen via un système d'épuration individuel, sous forme d'une « mini-station d'épuration », d'un lagunage,...).

Dans nos zones rurales, beaucoup de stations d'épuration en zone d'assainissement collectif restent à construire et de nombreux rejets d'eaux usées arrivent directement dans les rivières et peuvent avoir de grandes conséquences sur la vie aquatique (a fortiori en période de sécheresse !).

C'est ici que commence la mer. Ne jetez rien !

Là où une station d'épuration existe, elle est de toute façon incapable d'épurer les produits dangereux tels que détergents corrosifs, engrais, eau de Javel, désinfectants, médicaments, pesticides, peintures,... Ces produits nuisent aux bactéries qui assurent l'épuration et, de ce fait, compromettent le bon fonctionnement de la station (ou du système d'épuration individuel). Il existe des filières spécifiques pour éliminer ce type déchet, pensez-y 😊



De même, les lingettes, mégots ou les huiles n'ont rien à faire dans les avaloirs. En effet, les lingettes bouchent les canalisations et détériorent les pompes menant à la station d'épuration. Et les lingettes biodégradables ? Même principe, cela ne doit pas être jeté dans vos toilettes. Les termes « biosourcés » et « biodégradables » sont souvent confondus. Un produit biosourcé est fabriqué à partir de matières végétales, mais cela ne garantit pas sa désintégration naturelle. Les conditions nécessaires pour la biodégradation ne sont presque jamais atteintes dans les milieux naturels.

En ce qui concerne la cigarette, sachant qu'un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau, les répercussions des déchets de mégots à l'échelle mondiale sur les ressources en eau sont catastrophiques. Chaque cigarette contient des substances

chimiques, toxiques voire cancérigènes, comme la nicotine, les phénols ou encore les métaux lourds. Les stations d'épuration ne sont pas équipées pour les traiter.

Quant aux huiles, elles dégagent de mauvaises odeurs et se solidifient en refroidissant, allant jusqu'à boucher les réseaux de collecte.

Alors, vous aussi, faites votre part en ne jetant aucun de ces produits dans vos éviers, vos toilettes ni dans l'avaloir à côté de chez vous.

Source : <https://www.inbw.be/actualites/les-lingettes-dans-les-toilettes-un-petit-geste-de-grandes-consequences>

A vos agendas !

27/9 (à pd 19h30) – Soirée ciné-débat « Après la pluie »: un documentaire poignant et interpellant sur les terribles inondations de 2021 en Belgique (gratuit).

Lieu : Centre Culturel de Rochefort

6/10 – Journée internationale de la géodiversité : balades guidées, ateliers et conférences vous seront proposés dans divers endroits en Wallonie en collaboration avec le SPW ARNE. Plus d'infos : <http://environnement.wallonie.be/geodiversite/>

11/10 (9h-13h) – Rando nature par le CRIE de Saint-Hubert : une rando qui mêle plaisir de la marche, observation et découverte nature en suivant certains méandres de la Lomme. **Lieu : Smuid** – Plus d'infos : <https://www.criesthubert.be/rando-nature-automne-3/>

Contrat de Rivière Lesse ASBL
Rue de Préhyr 12F
à 5580 Rochefort
084 / 22 26 65

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

N° d'entreprise : 0894.160.351
N° de compte ING : BE36.3630.1997.6481
RPM : Dinant

Le Contrat de rivière Lesse est financé par le Service Public de Wallonie, la Province de Namur, la Province de Luxembourg, et les communes de Beaufort, Bertrix, Bièvre, Ciney, Daverdisse, Dinant, Gedinne, Houyet, Libin, Libramont-Chevigny, Marche-en-Famenne, Nassogne, Paliseul, Rendeux, Rochefort, Saint-Hubert, Tellin, Tenneville et Wellin.

Se désabonner | Gérer votre abonnement

CINÉ-DÉBAT
AUTOUR DES INONDATIONS DE JUILLET 2021

APRÈS LA PLUIE
Un documentaire de Quentin Noirfalisse et Maria Alonso
Un regard sur le parcours d'une région sinistrée et sa reconstruction.
Suivi d'un échange avec
Quentin Noirfalisse
Caroline Michaux (CR Lesse)
Maria Alonso (RWLP)

VENDREDI 27 SEPT. | 19H30
CENTRE CULTUREL ROCHEFORT
www.ccrochefort.be Gratuit